



1^{ère} COMPAGNIE DE TIR A L'ARC DE DOMBASLE

Vous invite à son
Concours Sélectif Salle (3 Départs) – 2 x 18m

Challenge Anthony MARIN

Les samedi 23 novembre et dimanche 24 novembre 2024

Au COSEC route de Blainville

(itinéraire fléché – sortie autoroute ZI des sables).

SIÈGE SOCIAL :

TIR A L'ARC

Salle des Sports
Rue du 14 Septembre
54110 DOMBASLE
arc.dombasle@gmail.com



Programme

Série	Samedi Après-midi (A)	Samedi Soir (B)	Dimanche Après-midi (C)
Ouverture du greffe	13h00	18h45	12h30
Échauffement et Contrôle du matériel	13h30 - 14h00	19h00-19h30	13h00-13h30
Début des tirs	14h15	19h45	13h45

Dans la mesure du possible, il serait souhaitable :

- que les compagnies les plus proches optent pour les séries A et B afin que les plus éloignées soient présentes aux résultats,
- que les U11 optent pour la série A, (autres séries suivants les places disponibles)

Le tir de la série B pourra se faire sur fond sonore.

Inscriptions : Places limitées **réponse avant le 15 novembre 2024**

Inscriptions prises en compte dans l'ordre d'arrivée et selon les places disponibles dans les séries.

Priorité aux inscriptions accompagnées du règlement : 8 € pour les U11 à U15

12 € pour les autres catégories d'archer

Blasons :

Catégories	P (U11)	B (U13)	M (U15)	C (U18)	J (U21)	Seniors 1 – 2 - 3
Classiques	Unique de 80	Unique de 60		au choix trispot vertical ou blason unique de 40 Choix irrévocable à préciser à l'inscription (à défaut de choix : Trispot)		
Arcs poulies		Trispot de 40		Trispot de 40		
Arcs nus			Unique de 60		Unique de 40	

Résultats :

Remise des récompenses le dimanche vers 17h30.

Individuel par catégories

Challenge Anthony MARIN

1 équipe/club, 4 tireurs avec au minimum 1 jeune (U11 à U18) 1 femme et au maximum 1 Co
Buvette et mini restauration sur place.

Présentation de la licence 2025 selon les modalités en vigueur et préconisées par la FFTA,
Chaussures de sport et tenue de club ou blanche à la demande de la municipalité.

Merci d'avance !

BULLETIN D'INSCRIPTION

A adresser à : M MASSON Emanuel
40, rue grandjean
54 110 REMEREVILLE
Tél : 03-83-39-19-01 / 06-16-10-22-27
arc.dombasle@gmail.com

Aucune inscription ne sera prise au greffe le jour du concours.

Réponse avant le 15 novembre 2024 (date de clôture des inscriptions)

Règlement avec les inscriptions à l'ordre de la :
1ère Compagnie de tir à l'arc de DOMBASLE

Compagnie :

Responsable : Nom - Prénom :

☎ :

e-mail :

Nom Prénom	N° de Téléphone	E-mail	N° licence	Catégorie/ Arc	Blason*	Série	Mise

* préciser T pour trispots et 40 pour blason unique